

### **Travaux aux toilettes publiques**

Les nouvelles toilettes sont opérationnelles.

Quelques petits changements par rapport au descriptif initial ont entraîné des avenants

Un en plus-value de 843,50 € HT pour la partie électricité ; un en moins-value de 1 182 € pour la menuiserie intérieure. Il reste à faire des joints sur une partie du mur extérieur.

### **Ecole privée Brécey**

Il sera versé 13 091 € à l'OGEC de l'école Jeanne d'Arc de Brécey représentant la participation communale aux frais de scolarité pour l'année scolaire 2022-2023.

14 enfants à l'école primaire (coût 664 € /enfant) 3 enfants en maternelle (coût 1 265 €/enfant).

### **Subventions aux associations**

\_ Fonds d'aide aux jeunes en difficulté, Fonds de solidarité pour le logement

Le conseil départemental nous a envoyé des demandes de participation à ces deux organismes

Le conseil a choisi de participer à hauteur de 0.23 € / habitant au fonds d'aide aux jeunes en difficulté et ne donne pas suite au fonds de solidarité logement.

\_ L'association CADUSÉE a renouvelé sa demande pour l'année 2023. La commune s'étant engagée pour 3 ans, 1 098 € seront versés à l'association CADUSÉE comme les deux années passées.

### **Voirie**

Suite à la visite de la voirie communale par une partie du conseil, il est décidé de faire des interventions sur certaines voies (la davière, le tertre, l'entrée du parking du festival route de Brécey, pont des biques, les hautes mesleries, forien, la vallée, rue des artisans) pour un coût HT 46 542.55 € HT

Les travaux seront réalisés par la société LTP LOISEL.

### **Divers**

\_ L'association « roc en baie » remboursera à la commune la prestation du SDIS pendant le festival 2023 d'un montant de 24 355.08 €.

\_ Résultat des élections du délégué titulaire pour les élections sénatoriales : Mme Nelly JAMET. Messieurs LHERMELIN, MOREL et TURPIN sont respectivement élus délégués suppléants. Mr le Maire étant conseiller départemental est de droit grand électeur.

\_ Le secrétariat de la mairie sera fermé le 17 et 18 juillet et du 31 juillet au 16 août.

\_ Le comité des fêtes organise comme chaque année sa fête communale le dimanche 6 août

Réservation au bar « le papillon » pour le vide-grenier. Repas midi (grillé) et soir (moules frites) Bal et feu d'artifice en soirée.

\_ Le club de l'amitié programme une sortie vers Honfleur le 5 septembre renseignements et réservation au 06 24 62 98 52 ou 06 13 91 17 64